

**Ventura Robles, Manuel (Costa Rica)**

[Original: espagnol]

**Note verbale**

[...]

Je vous présente mes compliments et j'ai l'honneur de me référer à la présentation des candidatures à un poste de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale.

Mon gouvernement a l'honneur de présenter la candidature de M. Manuel Ventura Robles dans les délais impartis à cet effet. M. Ventura a une vaste expérience dans le domaine des droits de l'homme et du droit international depuis plus de vingt cinq ans, il a été Greffier de Cour interaméricaine des droits de l'homme, et il siège actuellement comme juge de cette Cour ; son mandat parvient à expiration en décembre 2015. Il est également un auteur et un universitaire renommé, et le Costa Rica estime que sa vaste expérience contribuera aux importants travaux de la Commission.

S'il est élu, M. Ventura exercera ses fonctions au sein de la Commission à titre strictement personnel.

Cette candidature satisfait aux conditions énoncées dans le Rapport du Bureau sur l'établissement d'une Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale (ICC-ASP/10/36) relatives à la haute considération morale, à l'expérience, à la compétence, à la représentation géographique équitable et au système juridique du candidat.

Le curriculum de M. Ventura Robles est joint à la présente note verbale.

[...]

\*\*\*